
Culture et mémoire du risque

Jean-Pierre Feuvrier

En montagne, la loi du milieu naturel est parfois très dure. L'eau, la neige, la glace, les rochers qui participent à la composition des paysages et rendent la montagne attractive sont aussi les ingrédients des risques naturels ; ainsi s'opposent deux versants de la perception du milieu montagnard.

Autrefois, si l'avalanche ou le torrent isolait quelque temps le village, nul ne s'en offusquait ; la vie s'organisait en conséquence pour faire face aux risques naturels connus de tous et dont le souvenir se transmettait de veillée en veillée, de génération en génération, parfois même par un oratoire ou une chapelle.

« Les anciens ont la mémoire, les jeunes ont la peur ». Mais aujourd'hui la mémoire s'estompe ; la tradition orale se perd ; sur les pentes, l'homme en quête de loisirs ignore souvent le danger mais s'en scandalise quand il vient à le découvrir.

Les savoirs locaux sont relayés par la technicité des professionnels. L'amélioration des connaissances sur le fonctionnement des phénomènes naturels se substitue peu à peu à l'empirisme qui mobilisait la mémoire des réussites et des échecs passés en matière de lutte contre les risques naturels.

Le rappel, fait ici, de quelques événements intervenus en Savoie illustre la nécessité d'organiser et d'entretenir la mémoire enrichie par les observations, les témoignages, les écrits et les images. Ces histoires nous rappellent que la gestion de la sécurité doit être l'expression d'une appropriation collective associant savoirs locaux, administratifs et scientifiques.

Entre l'homme et la montagne, un combat inégal à Sainte-Foy-Tarentaise

Affluent de l'Isère en rive droite, le Nant (torrent) de Saint-Claude roule des eaux abondantes surtout au printemps. Autrefois les dégâts qu'il causait sur la petite plaine du Champet, à proximité de sa confluence avec l'Isère, étaient généralement faibles et peu fréquents.

En 1877, la montagne du Bec Rouge s'effondra près du hameau du Miroir et obstrua le lit du torrent par d'énormes masses de pierres et de terre. Le Nant de Saint-Claude se mit alors à ronger le pied du cône de débris rocheux ; à l'occasion de fortes pluies ou de la fonte des neiges les eaux emportaient ces matériaux qu'elles déposaient dans la plaine du Champet : de 1882 à 1897, les maisons du hameau du Champet furent englouties par les flots de boue successifs. Aujourd'hui, seule une cheminée émergeant du sol, à l'ombre d'un bosquet feuillu révèle sa localisation passée. C'est dans ce contexte que se situe le mémoire adressé à l'administration en 1908 par M. Borrel, l'un des petits propriétaires des lieux sinistrés (encadré 1).

Ainsi, l'écrit transmet la mémoire et prolonge la tradition orale, le bouche à oreille, qui s'efface rapidement avec la mort des témoins. Mais ce sont surtout les photographies des archives du service restauration des terrains en montagne qui ont révélé cette incroyable histoire au cours de laquelle, en moins d'un siècle, un bosquet a succédé à un hameau (encadré 2 et photos).

J.-P. Feuvrier
Cemagref
Domaine Universitaire
BP 76
38402 St-Martin-d'Hères



Hameau du Champet, à Sainte-Foy-Tarentaise
le 8 juin 1886 (photothèque RTM Savoie)



Une cheminée sortant du sol, dernier témoignage
du hameau du Champet en 1989 (photo J.-M. Jeudy)

Avec l'apparition du caméscope, les images recueillies au cours d'un événement catastrophique se multiplient, témoignages visuels irremplaçables pour le scientifique et l'expert qui cherchent à expliquer et quantifier le phénomène naturel afin de préciser les mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre.

Quand les diables s'en mêlent

Autrefois, pour se protéger du torrent, tous les moyens étaient bons : l'irrationnel et le surnaturel relayaient parfois la vigilance et la technique si nécessaire. Ainsi les pouvoirs antitempestaires des cloches étaient reconnus. On raconte que le ruisseau de Saint-Antoine, affluent de la rive gauche de l'Arc, avait dangereusement grossi à la suite d'un orage. Les mauvais esprits faisaient rouler des blocs rocheux dans l'eau pour faire déborder le ruisseau, afin qu'il inonde les Laquiers (hameau de Modane). Des gens, au bord du « ruisseau », surprirent ce dialogue entre mauvais esprits :

- « mets en bas, mets en bas » ;

- « je ne peux pas, Marie Sauvetterre (le nom d'une cloche de l'église paroissiale de Modane) sonne ! ». (cité par Ch. Abry, A. Joisten, J. Berlioz, le dialogue des esprits maléfiques dans la montagne, le monde alpin et rhodanien, 12/1988).

Pourtant, le 24 août 1987, les « diables » ont le dernier mot : à l'issue d'une longue et exceptionnelle période pluvieuse, mobilisant les produits de l'érosion accumulés dans le bassin versant, une lave torrentielle dévale le Saint-Antoine, se bloque sous le premier pont et déverse environ 80 000 m³ de matériaux solides dans la zone artisanale et la ville basse de Modane ; les dégâts sont estimés à 50 millions de francs. La correction du torrent par des seuils, réalisée au début du siècle, est détruite ; il faut aujourd'hui la rétablir.

Toujours reconstituer ce que la nature remet en cause... près du torrent, la sécurité est à ce prix. On n'a jamais définitivement gagné contre la nature.

Cette histoire illustre les défaillances de la mémoire : une bonne stratégie de protection, l'amélioration

Encadré 1

Mémoire

L'an mil huit cent soixante quinze, seconde inondation qui a été faite au Champet. J'avais déjà défriché une partie du Grand Pré, appelé « Pré du Père Chenal dit Perruque ». L'inondation n'avait pas été trop forte, attendu que le torrent de St-Claude, n'avait amené que quelques cailloux mélangés avec du sable et vase. Dans l'année sus-énoncée, l'inondation avait été plus onéreuse ; elle m'avait englouti tout ledit pré. J'ai laissé passer un mois où je me suis mis au travail avec mon fils. Nous avons creusé jusqu'à 3 m 50 de profondeur dans le roc pour enfouir les cailloux qu'on ramassait des défriches du terrain inondé. Au bas de la profondeur que nous creusions, nous avons trouvé que les anciens propriétaires avaient procédé de la même manière que nous opérons nous-mêmes. Nous faisons remarquer que l'Isère a fait la plaine. Ensuite il y avait eu trois inondations du torrent de St-Claude qui se distinguaient par chaque grade qu'on creusait en terre. Le pré était complètement terminé avec une jolie prise d'eau qu'on pouvait arroser à volonté. Le sainfoin, l'herbe rouge, le trèfle, etc. qu'on y avait semés poussaient à merveille. Hélas ! Le plaisir ne m'a pas surgit longtemps. Lorsque dans le courant de l'année mil huit cent soixante-seize au mois de juillet, une terrible inondation est arrivée de plus belle, où tout mon travail et mes peines sont tombés au néant. En mil huit cent soixante dix-sept, mon fils tirait au sort et le mois de novembre il partait militaire. Au printemps de l'année mil huit cent soixante dix-huit, je me suis mis de plus belle à repiocher pour la quatrième fois par des cailloux affreux que je rencontrais. Cette année, j'en ai à peu près défriché 5,5 ares. En

1899, 1900, les deux années j'y travaillais tous les printemps et automnes, où je faisais des tas de cailloux que j'emmenais avec un traîneau sur les bords de l'Isère ou du torrent de St-Claude. Les journées que j'y ai faites ont été très dures, je n'avais plus d'ongles dans les doigts, tellement que les cailloux rongeaient ces dernières, jusqu'à un tel point que le sang rejaillissait au bout. Malgré toutes ces misères j'étais tellement acharné pour arriver au but de rétablir une quatrième fois ledit pré du Père Chenal dit Perruque. En 1901, mon fils étant revenu de militaire delà m'a aidé à achevé le travail. L'année 1902, nous y avons travaillé tout l'hiver. Le mois de janvier a été tout comme au mois d'avril, il ne régnait aucun froid, et le mois de février suivant, l'hiver est arrivé qui nous a permis d'enlever les cailloux comme précédemment. Le sol est très fertile, avec beaucoup de soins, soit pour arroser comme pour engraisser, on peut arriver à faire trois coupes par année dans de bonnes campagnes.

J'arrive à mes soixante ans, je puis certifier que j'y ai toujours travaillé depuis que mes forces me l'ont permise, soit en construisant des digues le long du torrent, comme de défricher lorsqu'il y avait d'éclaboussures quand le torrent sortait de son lit. C'est pourquoi j'ai donné quelques détails sur ce travail qui, j'espère restera éternellement fait et qu'ensuite mes voisins me suivront pour arriver à rétablir la plaine du Champet comme elle se trouvait avant le désastre. Dans l'espoir que mes desseins se réalisent, je termine par cette devise « Amour du travail ».

Ste-Foy le 23 octobre 1903

Ph. BORREL

(extrait des archives du service RTM de Savoie)

Encadré 2

La photographie, mémoire des services de restauration des terrains en montagne (R.T.M.)

Extrait d'une communication au 116^e congrès national des sociétés savantes, Chambéry, 1991

L'origine des services R.T.M.

Au cours du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e, l'accroissement démographique sensible et les besoins des maîtres de forges ont entraîné une forte concurrence sur le bois, source unique d'énergie. La situation du milieu physique montagnard s'est ainsi gravement détériorée. A la suite des désastreuses inondations de 1840 le livre de M. Surrel sur les torrents des Hautes-Alpes, édité en 1841, va cristalliser la doctrine de ceux qui reconnaissent à la végétation forestière le pouvoir de fixer les terres des pentes. Les grandes crues de 1856 et de 1859 dans les bassins du Rhône et de la Loire ont rappelé la menace des eaux et les méfaits de l'érosion : elles sont à l'origine de la loi de 1860 sur le reboisement des montagnes qui permet à l'État de faire jouer le principe d'utilité publique à son profit pour entreprendre la lutte contre l'érosion, avec l'arbre comme outil. Les conflits d'intérêts avec les paysans et les tensions qui s'ensuivent sont tels alors qu'une loi complémentaire est votée en 1864, dite du « gazonnement des montagnes ». Elle tempère le caractère contraignant de la première, reconnaissant à la pelouse une fonction de protection, comme à la forêt.

A ces deux textes se substitue bientôt la loi du 4 avril 1882 sur la restauration et la conservation des terrains en montagne, associant des mesures préventives concernant l'exploitation pastorale et des mesures curatives portant sur l'érosion. Les quarante années qui suivent ont été appelées « l'âge d'or de la R.T.M. ». Les forestiers réglementent et améliorent les pratiques pastorales, ouvrent des routes pour accéder à leurs chantiers, emploient le surplus de main-d'œuvre locale. Georges Fabre à l'Aigoual, Demontzey et Mouglin dans les Alpes se sont particulièrement illustrés lors de ce combat difficile contre l'érosion.

Les archives photographiques de la R.T.M.

Très tôt, les forestiers des services du reboisement créés par la loi de 1860 prennent des photographies des sites où ils travaillent, afin de démontrer l'urgence des travaux à réaliser et l'efficacité de leurs interventions. Ainsi, dès 1877 l'administration des forêts du ministère de l'agriculture et du commerce édite un album photographique intitulé « exposition universelle de 1878. Reboisement et gazonnement des montagnes. Photographies de travaux de consolidation et de reboisement » ; l'auteur est de Gayffier, conservateur des forêts et directeur du service reboisement.

En 1886, est diffusée une notice sur le rôle et l'emploi de la photographie dans le service du reboisement, afin de développer « ce moyen de saisir et de garder l'image des choses, moyen précieux dont la certitude et la fidélité ne dépendent que de quelques conditions très faciles à réaliser ».

Le progrès de la technique explique la généralisation de l'usage de la photographie : l'adoption de plaques sensibles (procédé au gélatino-bromure d'argent sec) qui se conservent et se transportent « avec la plus grande facilité » supprime toute manipulation chimique sur le terrain et permet d'attendre, pour révéler l'image, le retour au laboratoire. « Dès lors, la photographie en campagne est devenue pratique ». Les rédacteurs de la notice ajoutent : « Il est aisé d'apprécier tout le parti que le service du reboisement peut tirer de son application à l'instruction des affaires courantes, à la préparation des projets de travaux et de périmètres, à l'étude des torrents et des procédés employés pour la restauration des montagnes. Une photographie est toujours plus saisissante qu'une description, si complète et si détaillée qu'elle soit : elle apporte au débat un témoignage d'une valeur incontestable ; fixe l'histoire si intéressante des torrents et des travaux de toute sorte qu'on y exécute ; fournit le moyen de conserver la physionomie vraie de la montagne aux diverses phases de sa restauration. La simple comparaison de ces images donne la mesure exacte des progrès accomplis et de ceux qu'on est en droit d'espérer pour l'avenir ; elle révèle parfois des faits inattendus et met en pleine lumière la puissance et l'efficacité des moyens employés contre les torrents. En présence d'aussi précieux avantages, Monsieur le ministre de l'agriculture n'a pas hésité à doter le service spécial du reboisement d'appareils photographiques ».

Les services du reboisement sont alors dotés d'appareils à plaques 18 X 24, associant la chambre noire Jonte de Paris à l'objectif Derogy. Ainsi les services locaux font rarement appel à des professionnels pour réaliser les prises de vues. Ce sont généralement les inspecteurs et les gardes généraux des forêts qui opèrent, effectuant toutes les manipulations techniques, développements et tirages. Les clichés originaux restent dans les services mais trois tirages sont réalisés pour la constitution de collections nationales au ministère de l'agriculture et à l'école forestière de Nancy. Ces photographies sont destinées à être publiées ou exposées. J.P. Metailié et I. Richefort écrivent en 1989 dans le catalogue de l'exposition « l'avalanche et le torrent, 1870-1940 » du ministère de l'agriculture et de la forêt : « Outre leur qualité intrinsèque et leur valeur de témoignage sur les milieux montagnards de fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, ces photographies constituent un outil de premier ordre pour des études historiques comparatives. Elles font en effet partie d'un ensemble d'archives beaucoup plus vaste, extrêmement précis, telles que les procès-verbaux de reconnaissance, rapports, réclamations et pétitions, ce qui permet de croiser les sources d'information. Le caractère objectif des photographies, mis en avant par les forestiers du XIX^e siècle permet une analyse de l'histoire des paysages ; c'est en effet un document direct, qui ne comporte pas d'interprétation, contrairement aux autres documents ».

des techniques de prévention peuvent entraîner à terme l'affaiblissement de la vigilance sociale et technique. Depuis la fin des travaux de correction le torrent assagi (mais est-ce la conséquence des travaux ?) s'est fait oublier : la zone artisanale de la commune de Modane s'est approchée des rives du Saint-Antoine sans précaution particulière ; l'État lui-même n'a pas toujours dégagé les moyens d'entretenir le capital investi dans un système de protection (seuils, barrages, drainages) qui s'est affaibli avec le temps.

Autrefois redoutable, aujourd'hui assagi, le torrent du Morel

Affluent de la rive droite de l'Isère, le Morel coule dans un profond sillon creusé dans les terrains schisteux instables. Un énorme glissement, autrefois activé par le torrent qui affouillait sa base, menace encore le village de Doucy-en-Tarentaise.

Dès le 18^e siècle les habitants tentèrent, mais en vain, de se protéger contre le Morel. Au début du 20^e siècle les agents des Eaux et Forêts s'attaquent à la cause elle-même. Ils lancèrent un projet ambitieux : faire passer le torrent dans un souterrain afin de l'écarter du pied du glissement. Ainsi fût réalisé un tunnel courbe de près d'un kilomètre de longueur à l'extrémité duquel les eaux retrouvent leur ancien lit par une cascade de près de 80 mètres de haut.

A l'aval, sur le cône de déjections, pour éviter l'action érosive de l'eau du Morel, de nouveau claire, un canal d'écoulement est construit. Depuis la végétation s'est réinstallée. De cascabelle en cascabelle, par dessus les seuils, le torrent assagi gagne l'Isère, en animant une base de loisirs ! Il fait la joie des curistes de La Léchère qui remontent son cours jusqu'à la cascade devenue objet de consommation touristique. Spectacle idyllique qui efface de la mémoire les images des catastrophes des siècles écoulés.

Pourtant à tout instant, des conditions climatiques exceptionnelles ou des interventions humaines inconséquentes peuvent mettre en cause de ce fragile équilibre si chèrement acquis.

La mémoire et la sécurité, un patrimoine commun à gérer

Comme l'ont montré les exemples ci-dessus, la mémoire du risque est soumise au filtre de l'oubli.

Elle peut être sélective, parfois même inversement proportionnelle au prix du foncier dans certaines stations de ski ! Pour d'autres stations installées en altitude sur des sites que l'homme ne fréquentait pas autrefois en hiver la mémoire est sans référence.

Inscrite dans le paysage, conservée dans des écrits ou transmise, souvent imparfaite ou sélective la mémoire est aussi évolutive : des événements vécus il y a quelques décades ont pu ne pas être perçus comme des catastrophes et mémorisés comme tels du fait, notamment de l'évolution de l'urbanisation et donc de la vulnérabilité.

Il faut donc organiser la mémoire c'est-à-dire recueillir, valider, agencer, mettre à jour et conserver les données relatives aux événements observés. Toutefois, les sources d'information sont dispersées et rarement mises en forme dans une perspective de prévention, à l'exception des avalanches ; en outre la transcription des observations est souvent insuffisante, notamment dans leurs aspects qualitatifs.

Garder la mémoire c'est peut-être se donner les moyens d'observer et d'entretenir les sites sensibles. En matière de risques naturels la prévention est essentielle ; elle doit s'exercer d'une manière continue et le plus près possible du terrain. C'est pourquoi, il apparaît souhaitable que les collectivités locales ou leurs regroupements soient en mesure d'assurer une observation constante des sites soumis à des risques naturels connus ou prévisibles.

Pour illustrer cette nécessité voici un nouvel exemple savoyard : après une longue période de sécheresse, sous la protection d'un anticyclone aux rares moments de faiblesse, le mois de février 1990 est marqué par des conditions climatiques exceptionnelles qui accumulent, notamment du 11 au 17, les calamités sur la Savoie : 161 communes, soit plus de la moitié des collectivités du département ont été touchées par des inondations, des mouvements de terrain, des coulées boueuses et des avalanches ayant entraîné des dommages aux biens privés et aux infrastructures publiques ; l'imperméabilisation des sols, l'absence de fossés au bord des routes ou leur entretien défectueux, le dimensionnement insuffisant des buses ou ponceaux, le mauvais état d'entretien des lits des ruisseaux et torrents (embâcles) étaient à l'origine de la plupart des désordres constatés.

Ce constat justifie l'intérêt de mettre en place des « observateurs du milieu physique et de la sécurité », conseillers des autorités locales, relais des services départementaux, agents de la sensibilisation du public. En permettant, à temps, des interventions rapides et peu coûteuses, ces agents engendreraient des économies et une sécurité accrue.

Vers une nouvelle culture du risque

Entre les interventions des acteurs locaux et les risques naturels les interdépendances sont nombreuses. Promoteurs, aménageurs, hydro-électriciens défrichent, compactent, imperméabilisent, terrassent, modifient les débits... Forestiers, éleveurs, agriculteurs surexploitent ici, négligent leur domaine ailleurs. Les touristes même, promeneurs ou skieurs, coupent les lacets et décapitent les jeunes plantations. Comme le rappellerait Louis de Crécy, délégué national aux actions R.T.M, tous ces acteurs agissant en amont sur les versants contribuent de près ou de loin à la gestion positive ou négative de la sécurité de l'aval.

Pour réintroduire « la gestion en bien commun » de la sécurité il faut au préalable assurer une information la plus large possible permettant à chacun d'adapter son comportement aux contraintes imposées par les aléas naturels, de rester éveillé face aux risques, de rompre avec l'attitude du consommateur (je paye donc je suis garanti).

Le droit à l'information des citoyens sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis est inscrit dans la loi du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile. Les textes prévoient la mise à disposition du public d'un dossier synthétique préfectoral et d'un document d'information en mairie ; est-ce suffisant ? L'information ne doit-elle pas aller vers l'utilisateur ? Peut-on rêver d'une administration mieux organisée pour communiquer avec le grand public avec les moyens les plus efficaces ? Peut-on attendre des médias qu'ils informent les citoyens sur les risques entre les crises ? Qui rappellera au skieur ou à l'alpiniste qu'un matériel sophistiqué, une tenue fluo et une bonne technique ne suffisent pas pour se prémunir du risque ?

La connaissance toujours plus approfondie des phénomènes naturels et une prévision plus performante permettent de réduire la part de l'incertitude et de prendre les bonnes mesures préventives en temps utile. Il ne faut pourtant pas laisser croire aux usagers de la montagne, permanents ou occasionnels, que leur sécurité est pleinement assurée par des techniciens compétents et du matériel fiable ; chacun doit apprendre à vivre avec le risque, retrouver une capacité d'adaptation à l'imprévisible et participer à la gestion de ce bien commun qu'est la sécurité : c'est l'enjeu d'une nouvelle « culture du risque ». □

Résumé

En matière de risques naturels, la prévention pour être efficace doit mobiliser la mémoire : le rappel de quelques événements intervenus en Savoie illustre cette nécessité. Toutefois, malgré le développement de l'informatique et des moyens de communication la mémoire du risque est encore trop souvent défaillante, fragmentaire, faisant appel à des sources d'information dispersées. Prévenir c'est aussi informer et mobiliser l'attention des usagers de la montagne pour permettre à chacun d'adapter son comportement aux contraintes imposées par les aléas naturels. Réintroduire la « gestion en bien commun » de la sécurité voilà l'enjeu d'une nouvelle « culture du risque ».

Abstract

So far as natural risks are concerned, prevention has to exploit folk memory in order to be effective : the recollection of certain events in Savoie illustrates this requirement. However, in spite of the development of computer technology and means of communication, folk memory of risks is still too often defective and fragmentary and relies on disparate sources of information. Issuing warnings is also a means of informing and alerting mountain users so that they can adapt their behaviour to the constraints imposed by the natural dangers. The reintroduction of the "management of the property" for safety, this is the purpose of a new "risk education" policy.